

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2001  
DE TRANSÉNERGIE**

**DIRECTION  
PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIFS  
TRANSÉNERGIE**

Au cours de l'année témoin projetée 2001, TransÉnergie prévoit des projets d'investissements d'une valeur globale de 651,4 M\$.

La majorité de ces projets, soit 418,1 M\$ (64,1 %), a déjà fait l'objet des autorisations nécessaires à leur réalisation, conformément aux exigences législatives et réglementaires alors en vigueur. Les types d'autorisations obtenues pour ces projets (décrets, comité Warren, commission Nicolet, Conseil d'administration d'Hydro-Québec) sont précisés au présent document.

Le tableau suivant résume les valeurs des investissements planifiés selon leur finalité respective et suivant les classifications budgétaires décrites à l'annexe 1 de la pièce HQT-7, document 4. Les données contenues au tableau indiquent que TransÉnergie réalisera, en 2001, des investissements liés à des projets axés principalement sur (i) le maintien et l'amélioration de la qualité (384,2 M\$ ou 59 %), (ii) le maintien de la pérennité des actifs utiles à l'exploitation du réseau (176,2 M\$ ou 27 %) et (iii) la croissance du parc d'équipements requis pour la desserte des clients du réseau de transport (64,3 M\$ ou 10 %).

**INVESTISSEMENTS PLANIFIÉS POUR 2001  
PAR FINALITÉ ET AUTORISATION (M \$)**

|                     | DÉCRETS      | WARREN /<br>NICOLET | C.A.<br>HYDRO-<br>QUÉBEC | AUTRES<br>PROJETS | TOTAL        |
|---------------------|--------------|---------------------|--------------------------|-------------------|--------------|
| CROISSANCE          |              |                     | 12,9                     | 51,4              | 64,3         |
| M.A. DE LA QUALITÉ  | 270,4        | 42,1                | 19,8                     | 51,9              | 384,2        |
| DÉV. DES AFFAIRES   |              |                     |                          | 6,9               | 6,9          |
| EXIGENCES           |              |                     | 0,2                      | 19,6              | 19,8         |
| MAINTIEN DES ACTIFS |              |                     | 72,7                     | 103,5             | 176,2        |
| <b>TOTAL</b>        | <b>270,4</b> | <b>42,1</b>         | <b>05,6</b>              | <b>233,3</b>      | <b>651,4</b> |

Des travaux majeurs de renforcement du réseau de transport et de sécurisation de l'alimentation électrique de la clientèle québécoise se poursuivront en 2001. Le coût de ces travaux est estimé à 270,4 M\$. Rappelons qu'il s'agit principalement de deux projets de bouclage stratégiques (boucles en Montérégie et en Outaouais) ainsi que de la construction d'une interconnexion bidirectionnelle avec l'Ontario. La réalisation de ces projets, qui représentent 41,5 % du montant des investissements prévus pour 2001, a été approuvée suite au verglas de 1998 par des décrets gouvernementaux<sup>1</sup> ou par *la Loi concernant la construction par Hydro-Québec d'infrastructures et d'équipements par suite de la tempête de verglas survenue du 5 janvier au 8 janvier 1998*.

<sup>1</sup> Il s'agit des décrets no. 85-98, 86-98, 93-98, 94-98, 95-98, 96-98, 97-98 & 108-98.

Dans le même contexte, plus de 42,1 M\$ (6,4 %) de projets autorisés par Hydro-Québec font suite aux recommandations du comité Warren et de la commission Nicolet. Leur réalisation assurera une plus grande sécurité d'approvisionnement en électricité pour le Québec en permettant, entre autres, le rapatriement de la production de la centrale de Beauharnois vers le centre-ville de Montréal.

Par ailleurs, d'autres projets majeurs, totalisant 105,6 M\$ (16,2 %) résultent de décisions antérieures du Conseil d'administration d'Hydro-Québec. Font notamment partie de ces projets, l'intégration de la centrale Ste-Marguerite 3, la modernisation du centre de conduite du réseau, la réfection des postes de transport situés à Beauharnois et le remplacement du logiciel de maintenance du réseau de transport.

La dernière tranche des investissements (environ 950 projets), au montant de 233,3 M\$ (35,8 %), est constituée principalement, de projets relatifs au maintien des actifs (103,5 M\$) et d'autre part, de projets liés à la croissance (51,4 M\$) et à l'amélioration de la qualité (52,0 M\$).